



PERMIS POIDS-LOURD

PERMIS C

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 21 ans,
- Etre titulaire du permis B en cours de validité,
- Etre reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire,
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable.

Nota : Il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

PROGRAMME

Hors circulation :

- Connaître les règles élémentaires de sécurité comme celles liées au véhicule en marche ainsi qu'à l'arrêt (chargement, déchargement) et connaître quelques notions sur les comportements en cas d'accident.
- Avoir des connaissances générales sur le rôle du transport routier, son organisation ainsi que les règles spécifiques qui lui sont applicables (réglementation européenne portant notamment sur les temps de conduite et de repos et l'utilisation des moyens de contrôle)
- Avoir des connaissances élémentaires en mécanique permettant de détecter certaines anomalies de fonctionnement pouvant avoir une incidence directe sur la sécurité
- Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul.
- Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ. Maîtriser le véhicule en marche arrière. Effectuer des arrêts de précision

Circulation :

- Montrer une maîtrise suffisante des commandes et accessoires du véhicule pour ne pas créer de situations dangereuses - Montrer son degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières

EXAMEN

- Épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie C : Hors-circulation et circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

DUREE DE LA FORMATION

- 70 heures (socle minimal, hors formation théorique)

PERMIS CE

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 21 ans,
- Etre titulaire du permis C, en cours de validité
- Etre reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire,
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable.

Nota : Il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

PROGRAMME

Hors circulation :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant de :

- Répondre à des questions écrites et orales.
- Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules.
- Développer un thème de contrôles ciblés après tirage au sort.
- Dételer et atteler la remorque ou semi-remorque.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules constitué en marche avant à allure faible, en marche arrière et d'effectuer des arrêts de précision.

Circulation :

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Connaître les situations présentant des difficultés.

EXAMENS

- Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie CE : Hors-Circulation et Circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

DUREE DE LA FORMATION

- 70 heures (socle minimal, hors formation théorique)

PERMIS D

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 24 ans
- Etre titulaire du permis B en cours de validité
- Etre reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire,
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable.

Nota : Il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

PROGRAMME

Hors circulation :

- Connaître les règles élémentaires de sécurité comme celles liées au véhicule en marche ainsi qu'à l'arrêt (chargement, déchargement, prise en compte des passagers, ...) et connaître quelques notions sur les comportements en cas d'accident
- Avoir des connaissances générales sur le rôle du transport routier, son organisation ainsi que les règles spécifiques qui lui sont applicables (réglementation européenne portant notamment sur les temps de conduite et de repos et l'utilisation des moyens de contrôle)
- Avoir des connaissances élémentaires de mécanique permettant de détecter certaines anomalies de fonctionnement pouvant avoir une incidence directe sur la sécurité
- Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul
- Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ.
- Maîtriser le véhicule en marche arrière et effectuer des arrêts de précision.

Circulation :

- montrer une maîtrise suffisante des commandes et accessoires du véhicule pour ne pas créer de situations dangereuses - montrer son degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

EXAMENS

Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie D : Hors-Circulation et Circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux)

DUREE DE LA FORMATION

- 70 heures (socle minimal, hors formation théorique)

PERMIS BE

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans,
- Etre titulaire du permis B, en cours de validité
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable.

Nota : Il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

PROGRAMME

Hors circulation :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant de :

- Répondre à des questions orales.
- Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules.
- Développer un thème de contrôles ciblés après tirage au sort
- Dételer et atteler la remorque ou semi-remorque.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules constitué en marche avant à allure faible, en marche arrière et d'effectuer des arrêts de précision.

Circulation :

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

EXAMEN

Epreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE

Epreuves Hors-Circulation et Circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

DUREE DE LA FORMATION

- 21 heures, soient 3 jours (socle minimal, hors formation théorique)

PERMIS B96

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans,
- Etre titulaire du permis B, en cours de validité

PROGRAMME

Hors circulation : (4 heures)

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant d'acquérir des savoirs et des savoirs faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble :

- Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant les poids et masses, les plaques, le freinage des remorques, les rétroviseurs additionnels, les équipements obligatoires de la remorque.
- Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble : signalisation spécifique, utilisation des voies, chargement (répartition et arrimage)
- Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ : état du véhicule tracteur (freins, suspensions, dispositif d'attelage), état de bon fonctionnement des feux, état de la pression des pneumatiques
- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage
- Réalisation d'exercices d'attelage et de dételage
- Réalisation d'exercices de maniabilité

Circulation : (3 heures)

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

ATTESTATION

Cette formation ne fait pas l'objet d'un examen

Un bilan de la prestation de circulation est réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.

Remise d'une attestation de suivi de formation.

Le suivi de la formation ne donne le droit de conduire ce type d'ensemble que lorsque l'élève est en possession du titre de conduite correspondant.

DUREE DE LA FORMATION

- 7 heures

Eve MICHEL
Directrice

ECF
269, Avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Tél. 04.91.79.11.40 / Fax. 04.91.25.46.74

ECF, 1er groupe Européen de formation à la sécurité routière.



www.ecf.asso.fr

The image shows a collage of various vehicles including a boat, a car, a motorcycle, a bus, and a tractor, with a woman standing next to the boat. The ECF logo is prominently displayed on the right side of the collage.